

CONCLUSIONS

POUR :

La société dénommée LGT BANK LTD, société régie par le droit de la Principauté du Liechtenstein, dont le siège se situe 12 Herrengasse à VADUZ (LIECHTENSTEIN), en enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de VADUZ (FL-9490 – Principauté du Liechtenstein) sous le numéro FL-0001.122.356-7, prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié es qualité audit siège,

Ayant pour avocat postulant la SCP GHRISTI GUENOT, avocats au barreau de DRAGUIGNAN, dont le siège social est à SAINT RAPHAEL (83700) 15 rue Jean Aicard, représentée par **Maître Jean-Bernard GHRISTI**, avocat au barreau de DRAGUIGNAN,

Et pour avocat plaidant, **Maître Maxime ROUILLOT**, du barreau de NICE, Membre de la SELARL ROUILLOT – GAMBINI, avocats aux Barreaux de NICE et GRASSE, dont le siège social est à NICE (06000), 12 Boulevard Carabacel.

CONTRE :

1. ***

Ayant pour avocat **Maître Frédérique GARNIER**, du barreau de DRAGUIGNAN y demeurant 12 boulevard Georges Clémenceau (83000).

2. **Madame Ingeborg WEIBLEDER**, née le 8 juillet 1935 à HAMBOURG (ALLEMAGNE), de nationalité allemande, retraitée, demeurant Nobelring 22 à FRANCFORT 60598 (ALLEMAGNE)

3. **Madame Tamara REHNIG**, née le 21 septembre 1992 à FRANCFORT (ALLEMAGNE), de nationalité allemande, demeurant Nansenring 25 à FRANCFORT 60598 (ALLEMAGNE)

4. **Madame Katja REHNIG**, née le 6 juin 1996 à FRANCFORT / MAIN (ALLEMAGNE), étudiante, célibataire, de nationalité allemande, demeurant Nansenring 25 à FRANCFORT 60598 (ALLEMAGNE)

5. **Madame Tanja REHNIG**, née le 26 mai 1994 à HAMBOURG (ALLEMAGNE), sans emploi, mariée, de nationalité allemande, demeurant Nansenring 25 à FRANCFORT 60598 (ALLEMAGNE)

6. **Monsieur Klaus REHNIG**, né le 26 juin 1945 à BUNDE (ALLEMAGNE), de nationalité allemande, demeurant Nansenring 25 à FRANCFORT 60598 (ALLEMAGNE)

7. **Monsieur Harry WEIBLEDER**, né le 19 juin 1934 à HAMBOURG (ALLEMAGNE), retraité, de nationalité allemande, demeurant Nobelring 22 à FRANCFORT 60598 (ALLEMAGNE)

8. **Monsieur Jan REHNIG**, né le 17 décembre 1993 à FRANCFORT / MAIN (ALLEMAGNE), étudiant, de nationalité allemande, demeurant Nansenring 25 à FRANCFORT 60598 (ALLEMAGNE)

Ayant tous les sept pour avocat **Maître Jean-Christophe MICHEL**, du barreau de DRAGUIGNAN y demeurant 1 boulevard Général Leclerc (83000).

9. **Monsieur Michael JAFFE**, pris en sa qualité d'administrateur judiciaire des actifs de la société WIRECARG AG, société de droit allemand en liquidation judiciaire, ayant son siège social à Einsteinring 35 à ASCHHEIM (Allemagne), immatriculée sous le numéro HRB 169227 à MUNICH, désigné en cette qualité par ordonnance du Tribunal d'Instance de MUNICH rendue le 25 août 2020.

Ayant pour avocat **Maître Laurence JOUSSELME**, du barreau de DRAGUIGNAN demeurant Le Sémiramis B avenue Paul Roussel à SAINT-TROPEZ (83990).

PLAISE A MADAME LE JUGE DE L'EXECUTION

La société LGT BANK LTD a poursuivi une procédure de saisie immobilière à l'encontre de :

► ***

En vertu de :

⇒ La copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Frédéric BORIES, Notaire Associé à GRASSE (06), membre de la SELARL GERARD – BORIES – DEBRAY – PUTINE, le 11 décembre 2019, contenant :

- Prêt d'un montant en principal de 7.650.000 Euros (SEPT MILLIONS SIX CENT CINQUANTE MILLE EUROS) consenti par la société dénommée LGT BANK LTD au profit de ***, productif d'intérêts au taux de l'EURIBOR 3 MOIS majoré de 3%,
- Affectation hypothécaire des biens et droits immobiliers ci-dessous désignés.

Il a été délivré un commandement de payer valant saisie suivant exploit de la SCP ODIN MELIQUE PINTO, Huissiers de Justice associés à DRAGUIGNAN (Var), en date du 8 juillet 2021.

Portant sur les biens et droits immobiliers situés sur la commune de RAMATUELLE (83350), 15 avenue des Pins, Lotissement de la Plage de Pampelonne, consistant en :

→ UNE PROPRIETE sur laquelle est édifiée une maison à usage d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée et sous-sol, comprenant :

- Au sous-sol : escalier, dégagement, cuisine, deux chambres, deux salles d'eau, local, buanderie, local technique vide-sanitaire,
- Au rez-de-chaussée : entrée, wc, cuisine, séjour, salon, chambre, salle d'eau,
- A l'étage : escalier, trois chambres, une salle de bains, deux salles d'eau, dressing,

Annexes extérieures : salon d'été, garage, piscine, local technique piscine, poolhouse,

Et terrain attenant en nature de jardin d'agrément.

Le tout figurant au cadastre section AH numéro 165, lieudit Salagrue, pour une contenance de 25a 15ca.

Tel que lesdits biens se poursuivent et comportent, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, sans exception ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatées aux présentes.

Ce commandement de payer valant saisie étant demeuré infructueux, il a été régulièrement publié au 2^{ème} Bureau du Service de Publicité Foncière de DRAGUIGNAN (Var), le 1^{er} septembre 2021 volume 2021 S numéro 113.

C'est la raison pour laquelle, la requérante a délivré une assignation aux fins de comparution du débiteur devant le juge de l'exécution à l'audience d'orientation du 21 janvier 2022, selon exploit de la SCP ODIN MELIQUE PINTO, Commissaires de justice à DRAGUIGNAN, en date du 26 octobre 2021.

De même, et selon exploit de Maître François GALTIER, Commissaire de justice à NICE, en date du 26 octobre 2021, la LGT BANK LTD a fait délivrer aux créanciers une dénoncé avec assignation à comparaître à l'audience d'orientation du 21 janvier 2022.

Le cahier des conditions de vente a été déposé le 29 octobre 2021.

Dans l'intervalle, et selon ordonnance rendue le 20 octobre 2021 par le Juge d'Instruction près le Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN, une saisie pénale a été ordonnée, ladite ordonnance ayant été publiée le 22 octobre 2021 volume 2021 S numéro 137.

Au regard de cette mesure pénale, et selon jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN le 16 décembre 2022, il a été prononcé le sursis à statuer de la procédure d'exécution civile.

Par ordonnance en date du 4 juillet 2024 Monsieur le Juge d'instruction a ordonné la reprise de la procédure d'exécution civile de saisie immobilière de la propriété de ***, le report de la saisie pénale sur le solde du prix de cession ainsi que la mainlevée de la saisie pénale immobilière dès que la consignation du prix de vente forcée sera réalisée.

Selon jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de DRAGUIGNAN le 9 janvier 2026 la reprise des poursuites a été ordonnée, la vente forcée a été ordonnée et l'audience d'adjudication fixée au 10 avril 2026.

Les formalités de publicité ont été effectuées pour l'audience du 10 avril 2026 prévoyant notamment une visite le jeudi 26 mars 2026 de 10 h à 12 h.

Dans l'intervalle, il a été porté à la connaissance du poursuivant que les biens immobiliers, objet de la présente procédure, seraient occupés par un tiers, ***, en vertu d'un bail de location saisonnier.

Le poursuivant entend donc porter à la connaissance des futurs adjudicataires que *** n'a pas revendiqué un droit au maintien dans les lieux.

Tout au contraire et par courrier officiel de son avocat, Maître BARTHELEMY, en date du 25 mars 2026, elle s'est engagée à rendre les clés au plus tard le 30 juin 2026.

L'adjudicataire fera toutefois son affaire personnelle de cette situation.

D'autre part, et lors de la visite du 26 mars 2026, il est apparu qu'un important dégât des eaux affectait la propriété au niveau du sous-sol.

Cette situation doit être portée à la connaissance des futurs adjudicataires.

PAR CES MOTIFS

ORDONNER l'annexion au cahier des conditions des présentes conclusions, et des pièces visées in fine.

SOUS TOUTES RESERVES

BORDEREAU DE PIECES

- Courrier officiel de Maître BARTHELEMY, avocat au barreau de DRAGUIGNAN, du 25 mars 2026

Cabinet Rouillot-Gambini Avocats

De: p.barthelemy@bdavocat.fr
Envoyé: mercredi 25 mars 2026 15:54
À: Cabinet Rouillot-Gambini Avocats
Objet: RE: 210104 - LGT BANK /

Importance: Haute

Catégories: E-mail rattaché dans Secib Néo

COURRIER OFFICIEL

Mon Cher Confrère,

Je vous confirme que ma cliente quittera les lieux au 30 juin 2026.
Votre Bien Dévoué.

Monsieur le Bâtonnier Philippe BARTHELEMY

**7 Place des Lices
83990 SAINT TROPEZ**

**MERCI DE RAPPELER DANS TOUTES CORRESPONDANCES NOS REFERENCES COMPLETES NUMERO ET
NOM COMPLET**

Tel 04.94.97.28.74

ATTENTION CHANGEMENT D'ADRESSE MAIL

Merci de bien vouloir écrire à l'adresse mail : p.barthelemy@bdavocat.fr